

SESSION D'ORIENTATION POUR LES MEMBRES DU COMITE

22 janvier 2015
Salle II – Siège de l'UNESCO, Paris
10h00 – 13h00

Session d'orientation pour les membres du Comité

1.1 Mot de bienvenue par la Présidente du Comité du patrimoine mondial

Session d'orientation pour les membres du Comité

1.2 Mot de bienvenue par le Directeur du Centre du patrimoine mondial

Session d'orientation pour les membres du Comité

1.3 Vue d'ensemble des efforts effectués pour le renforcement de la communication, du dialogue et de la transparence

Session d'orientation pour les membres du Comité

1.4 Questions / discussion avec les membres du Comité

Session d'orientation pour les membres du Comité

2.1 Questions de procédures pour la session du Comité

Session d'orientation pour les membres du Comité

2.1 Information principales sur la 39e session

39e session du Comité du patrimoine mondial Bonn, Allemagne 28 juin – 8 juillet 2015

Session d'orientation pour les membres du Comité

2.1 Information principales sur la 39e session

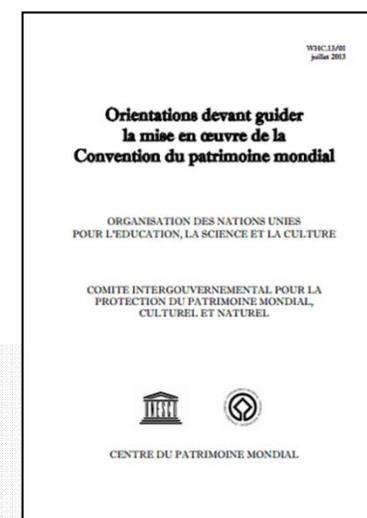
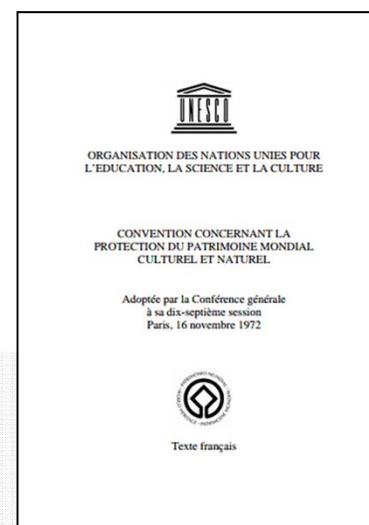
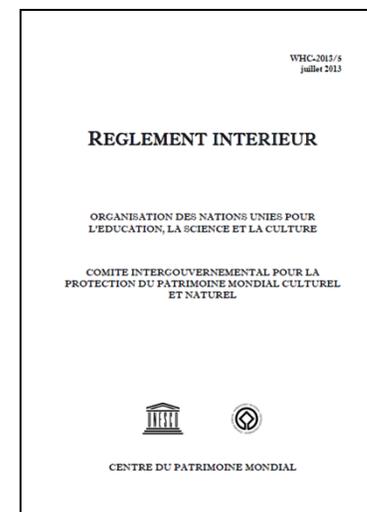
Textes fondamentaux

Convention du patrimoine mondial (1972)

Orientations (version 2013)

Règlement intérieur (version 2013)

Disponibles à : whc.unesco.org



Session d'orientation pour les membres du Comité

2.1 Information principales sur la 39e session

Organisation de la 39e session du Comité du PM

Tous les détails concernant les hôtels, la logistique, etc. vous seront communiqués dans le **Document d'information générale** fourni par l'Etat-hôte

Des informations complémentaires vous seront données lors de la **réunion d'information** prévue en mai 2015 au Siège de l'UNESCO

2.1 Information principales sur la 39e session : documents

<http://whc.unesco.org/fr/sessions/39COM>

The screenshot displays the UNESCO World Heritage Centre website. At the top, there is a navigation bar with the UNESCO logo, language options (English, Français), and a 'Aidez maintenant !' button. Below this is a main menu with categories like 'Actualités', 'La Liste', 'Le patrimoine mondial', 'Activités', 'Publications', 'Partenariats', and 'Outils pratiques'. A search bar is located on the right side of the main menu.

The main content area is titled '39e session du Comité'. Below the title, there are three tabs: 'Description', 'Documents', and 'Dossiers'. The 'Documents' tab is currently selected. Underneath, there is a section for 'Documents de travail' with a sub-section for 'Rapports sur l'état de conservation'. A table is partially visible with columns for 'Date', 'Titre', and 'Documents'. A blue arrow points to the 'Documents' tab.

On the left side of the page, there is a vertical navigation menu with the following items:

- La Convention
 - Texte de la Convention
 - Orientations
- Le Comité
 - Décisions du Comité
- L'Assemblée générale
- Réunions statutaires
- Les Etats parties
- Le Centre
 - Emplois & Stages
 - Qui fait quoi
- Les Organisations consultatives
- Fonds
 - Fonds du patrimoine mondial
 - Requête d'assistance internationale
 - Règlement financier
- Rapports et suivi
 - Etat de conservation
 - Rapport périodique
 - Liste de facteurs affectant les biens
 - Suivi réactif
- L'emblème du patrimoine mondial
- Afrique

Session d'orientation

whc.unesco.org/fr/sessions/39COM/?documents=&

Point d'information par l'Etat hôte (Allemagne)

Session d'orientation pour les membres du Comité



German Commission
for UNESCO

Commission allemande
pour l'UNESCO

United Nations
Educational, Scientific and
and Cultural Organization

Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation
la science et la culture

39e session du Comité du patrimoine mondiale Bonn, Allemagne 2015

Prémières indications logistiques



Lieu de la 39e session

World Conference Center Bonn



Logement & Hotel de conférence

Date limite pour faire des réservations 28 mai 2015

www.bonn-region.de/events/unesco-2015.html



Maritim Hotel Bonn

Merci de nous informer avant le 1 avril 2015



Les aéroports les plus proches: Cologne, Düsseldorf, Francfort
Le trajet le plus vite de Paris à Bonn par train (Thalys)!

- Tours de la ville de Bonn
- Excursions d'une journée aux sites du patrimoine mondial
- Tours après le Comité



Forum des jeunes experts

„Vers une gestion durable des sites du patrimoine mondial“

18 au 29 Juin 2015

Vallée du Haut-Rhin moyen & Bonn

Appel à participation
Mi-février 2015

Date limite
pour présenter des
candidatures
Mi-mars 2015



Restez curieux!

Commission allemande pour l'UNESCO
Division „Comité du patrimoine mondial 2015“
info@39whcbonn2015.de

D'ici très peu
www.39whcbonn2015.de

2.2 Questions / Discussion sur les questions de procédures

Session d'orientation pour les membres du Comité

3. La Valeur Universelle Exceptionnelle

Session d'orientation pour les membres du Comité



3.1 La VUE et son importance dans le processus du patrimoine mondial

Session d'orientation pour les membres du Comité



VALEUR UNIVERSELLE EXCEPTIONNELLE

Tombouctou, Mali



Session d'orientation pour les membres du Comité
22 janvier 2015 – Paris, France

VALEUR UNIVERSELLE EXCEPTIONNELLE

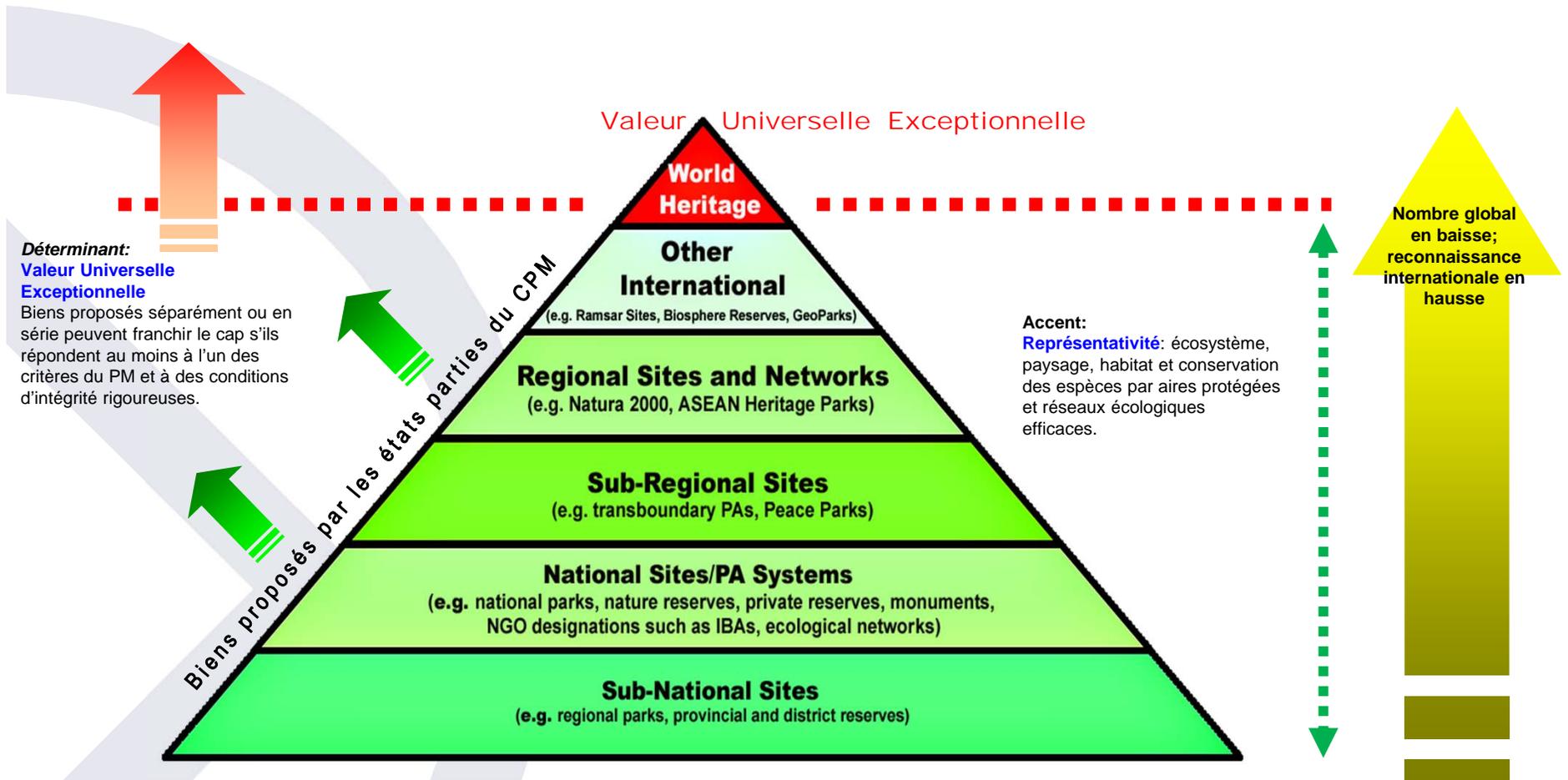
Convention concernant la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel

- identification
- protection
- conservation
- mise en valeur
- transmission aux générations futures

Session d'orientation pour les membres du Comité
22 janvier 2015 – Paris, France

Paragraphe 49 des Orientations

« La valeur universelle exceptionnelle signifie une importance culturelle et/ou naturelle tellement exceptionnelle qu'elle transcende les frontières nationales et qu'elle présente le même caractère inestimable pour les générations actuelles et futures de l'ensemble de l'humanité. A ce titre, la protection permanente de ce patrimoine est de la plus haute importance pour la communauté internationale toute entière. Le Comité définit les critères pour l'inscription des biens sur la Liste du patrimoine mondial. »



Le fait qu'un bien du patrimoine culturel et naturel n'ait pas été inscrit sur l'une ou l'autre des deux listes visées aux paragraphes 2 et 4 de l'article 11 ne saurait en aucune manière signifier qu'il n'a pas une valeur universelle exceptionnelle à des fins autres que celles résultant de l'inscription sur ces listes. (Article 12)

Session d'orientation pour les membres du Comité
22 janvier 2015 – Paris, France

Les 3 piliers du concept de Valeur Universelle Exceptionnelle

(Note: L'authenticité n'est pas applicable aux biens naturels)

VALEUR UNIVERSELLE EXCEPTIONNELLE

CRITÈRES REMPLIS

INTÉGRITÉ ET
AUTHENTICITÉ

PROTECTION ET
GESTION

Illustration des trois piliers de la valeur universelle exceptionnelle. Tous trois doivent être en place pour que le site soit jugé comme ayant une valeur universelle exceptionnelle.

Para-
graphe
77

Para-
graphe
78

Para-
graphe
78

Session d'orientation pour les membres du Comité
22 janvier 2015 – Paris, France



United Nations
Educational, Scientific and
Cultural Organization



World Heritage Convention

Les 3 piliers du concept de Valeur Universelle Exceptionnelle

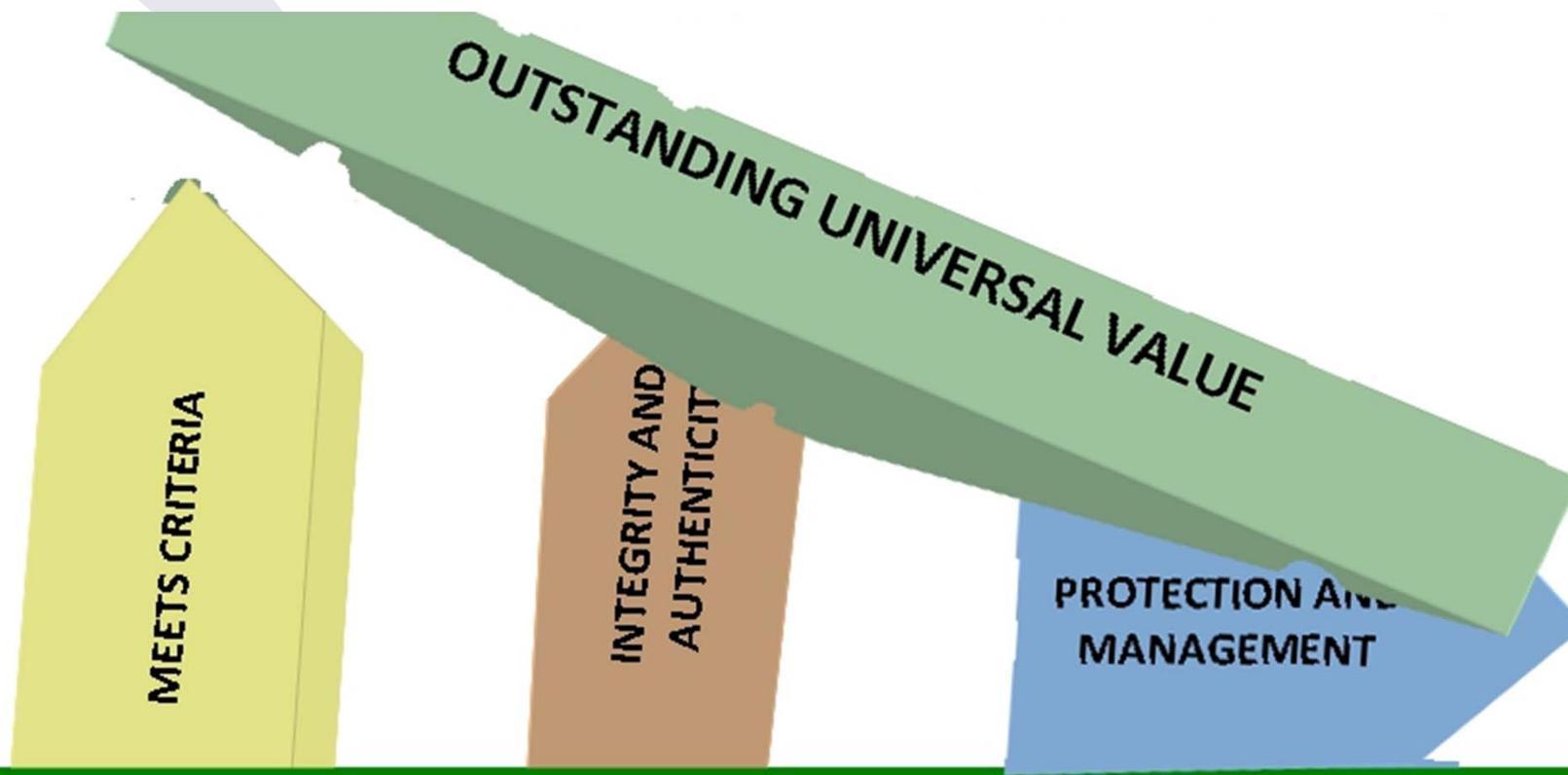


Illustration of the three pillars of Outstanding Universal Value. All three must be in place for a property to meet the requirements of the World Heritage List

Session d'orientation pour les membres du Comité
22 janvier 2015 – Paris, France

Pourquoi est-ce site important ?



Critère (viii)

Wadi Al-Hitan est le site le plus important dans le monde pour démontrer l'un des changements iconiques prouvant l'évolution de la vie sur Terre au travers de l'évolution des baleines. Il dépeint leur forme et leur mode de vie pendant leur transition d'animaux terrestres à leur existence marine. Il dépasse les valeurs d'autres sites comparables en terme de nombre, de concentration et de qualité de ses fossiles, ainsi que leur accessibilité et environnement dans un paysage attrayant et protégé.

Session d'orientation pour les membres du Comité
22 janvier 2015 – Paris, France

Est-ce que tout y est dit? Est-ce véridique ?



Wadi Al Hitan est de taille suffisante pour inclure les expositions principales de rochers où les fossiles de baleines sont trouvés, de même que les caractéristiques géologiques d'intérêts qui y sont associées. De plus, une grande partie de l'Aire Protégée de Wadi El-Rayyan est incluse dans le bien, y compris les paysages qui entourent les sites de fossiles, les zones pittoresques, et les zones qui donnent l'accès aux visiteurs. Une zone tampon a été identifiée pour protéger le bien de menaces, comme celles provenant du tourisme et du trafic, et elle pourrait être agrandie pour fournir des garanties supplémentaires et faciliter la gestion.

Session d'orientation pour les membres du Comité
22 janvier 2015 – Paris, France

Comment assurer son futur ?



- Protection légale forte et sans équivoque.
- Système de gestion efficace en place, y compris dans la zone tampon.
- Equipement pour les visiteurs bien conçus et appropriés.
- Bon maintien du plan de gestion, soutenu par du personnel et des ressources en suffisance.
- Problèmes à long terme: encouragement à la recherche, protection du bien des dommages causés par le trafic de véhicules, approvisionnement d'équipements pour un tourisme durable.

Session d'orientation pour les membres du Comité
22 janvier 2015 – Paris, France

L'importance des déclarations de Valeur Universelle Exceptionnelle



Une déclaration de VUE est un grand bénéfice pour tous ceux impliqués dans la conservation d'un bien car :

- elle permet de comprendre **les raisons justifiant la VUE du bien** ;
- elle peut donner **des orientations pour la gestion** en soulignant les attributs du bien qui doivent être maintenus ;
- elle peut guider **l'évaluation de l'état de conservation du bien** ; et
- elle est un **point de référence essentiel pour le suivi**, pour le Comité du Patrimoine mondial et les organisations consultatives.

Déclaration de valeur universelle exceptionnelle

DECLARATION DE OUV

- **Bref résumé**
 - Résumé de l'information factuelle
 - Résumé des qualités
- **Critères (valeurs et attributs qui les manifestent)**
- **Intégrité (tous les sites)**
- **Authenticité (critères i-vi)**
- **Exigences de gestion et de protection nécessaires pour maintenir l' OUV**
 - Cadre conceptuel général
 - Prévisions spécifiques à long terme

Session d'orientation pour les membres du Comité
22 janvier 2015 – Paris, France

Les 3 piliers du concept de Valeur Universelle Exceptionnelle

(Note: L'authenticité n'est pas applicable aux biens naturels)

VALEUR UNIVERSELLE EXCEPTIONNELLE

CRITÈRES REMPLIS

INTÉGRITÉ ET
AUTHENTICITÉ

PROTECTION ET
GESTION

Illustration des trois piliers de la valeur universelle exceptionnelle. Tous trois doivent être en place pour que le site soit jugé comme ayant une valeur universelle exceptionnelle.

Para-
graphe
77

Para-
graphe
78

Para-
graphe
78

Session d'orientation pour les membres du Comité
22 janvier 2015 – Paris, France



United Nations
Educational, Scientific and
Cultural Organization



World Heritage Convention

3.2 Questions / Discussion sur la Valeur Universelle Exceptionnelle

Session d'orientation pour les membres du Comité

5. Questions post-Inscription

Session d'orientation pour les membres du Comité

5.1 Le Processus d'état de conservation

Session d'orientation pour les membres du Comité



Conservation

-

au cœur de la *Convention* *du patrimoine mondial*

Session d'orientation pour les membres du Comité

Comment l'état de conservation est-il suivi?

Rapport périodique (« PR »)

cycle de 6 ans

conduit par les Etats parties

Suivi réactif (« SOC »)

sur une base ad-hoc

à la demande du Comité



Processus SOC :

Information reçue / Evènement / Mission

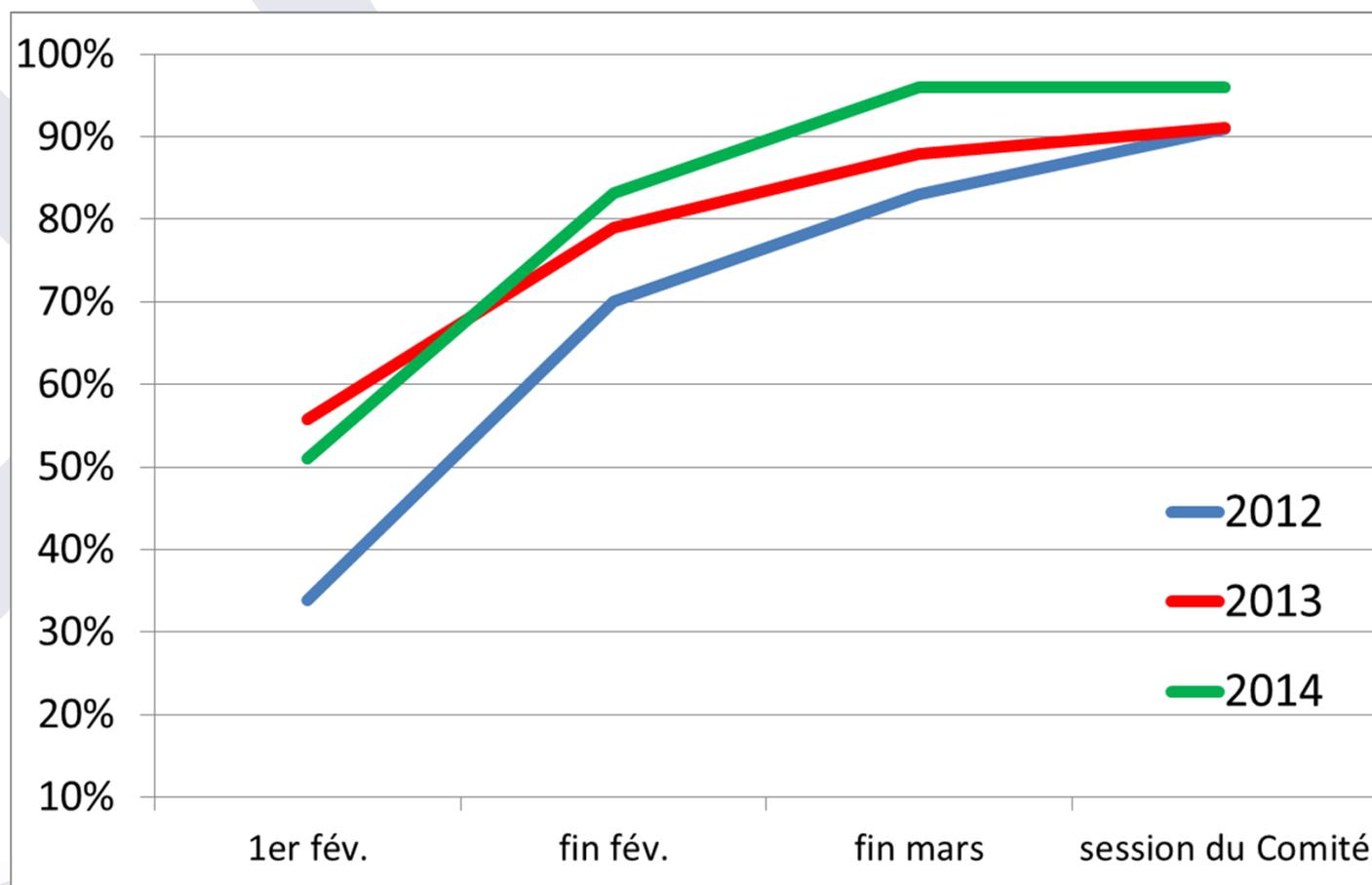
Rapport de l'Etat partie & commentaires
sur le rapport de mission

Rapport SOC (par le CPM et les OCs)

Décision par le Comité

Session d'orientation pour les membres du Comité

Rapport SOC de l'Etat partie : Pierre angulaire du processus



Session d'orientation pour les membres du Comité

RAPPEL : Décision 35 COM 12B.16

16. Demande aux États parties d'envisager de **s'abstenir de fournir des informations complémentaires** concernant des propositions d'inscription et/ou des **questions concernant l'état de conservation après les dates limites** indiquées dans les *Orientations*, car ces informations ne peuvent pas être évaluées par les Organisations consultatives

Dialogue en amont :



- Paragraphe **172**
 - projets de développement
- Paragraphe **174**
 - Information reçue de tierces personnes

Dialogue en amont :

Evaluations d'Impact Environnemental
(EIEs)

Evaluations d'Impact sur le Patrimoine
(EIPs)

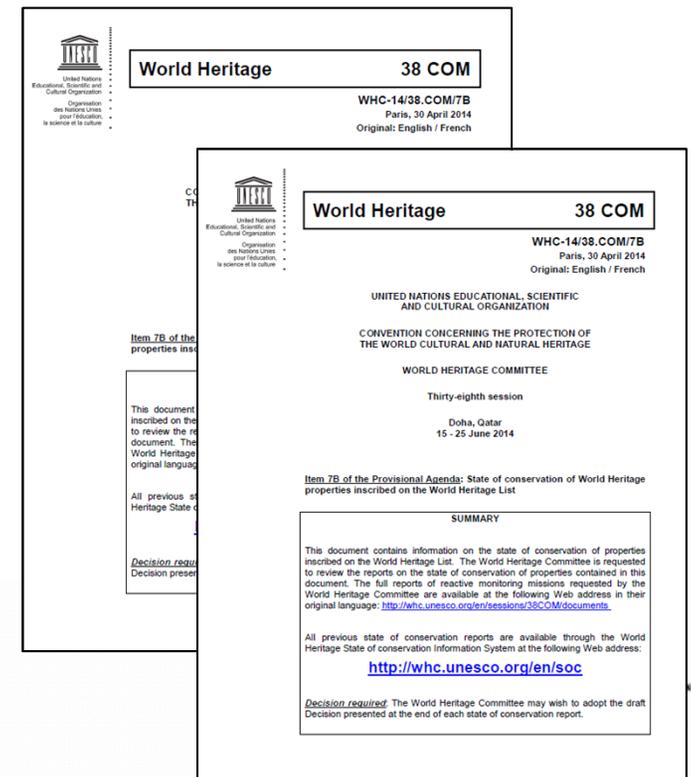
→ VUE

Session d'orientation pour les membres du Comité



Format des rapports SOC : (Points 7A & 7B)

- Information de base + liens Internet
- Problèmes de conservation actuels
- Analyse et Conclusions du CPM et des OCs
- Projet de décision



Décisions du Comité :



- Aucune action requise
- Mise en place de mesures spécifiques
- Nécessité d'un rapport de l'État partie
- Nécessité d'une mission (de suivi réactif ou de conseil)

Décisions du Comité :



- Inscription sur la Liste en péril
- Retrait de la Liste en péril
- Retrait du bien de la Liste du PM

Session d'orientation pour les membres du Comité

Inscription

sur la Liste du patrimoine
mondial en péril

est

un appel à l'action



Ensuite ?

- Ensemble de mesures correctives
- Calendrier



« DSOCR » :

Etat de conservation souhaité
en vue du retrait de la Liste du patrimoine
mondial en péril

- Préparé par l'Etat partie, le CPM
et les OCs
- Adopté par le Comité



« DSOCR » :

État de conservation déterminé qu'un bien doit atteindre pour prouver qu'il n'est plus menacé par un danger grave et précis

- Indicateurs de suivi de la VUE
- Logique pour les indicateurs choisis
- Méthode de vérification pour chaque indicateur
- Calendrier

http://whc.unesco.org/fr/soc

UNESCO » Culture » Centre du patrimoine mondial » Le patrimoine mondial » Rapports et suivi » Etat de conservation

Rechercher SOC Rechercher Avancée Gérer

État de conservation (SOC)



Conservier et transmettre aux générations futures

Le nombre très important de rapports préparés par le Secrétariat de l'UNESCO et les Organisations consultatives du Comité du patrimoine mondial représente une documentation exceptionnelle et approfondie sur des questions de conservation différentes. Il est l'un des systèmes les plus exhaustifs de toutes les conventions internationales, et représente un réseau mondial de sites.

 Processus de suivi réactif Comment l'état de conservation des sites est-il suivi après leur inscription sur la Liste du patrimoine mondial?	 Menaces Quelles menaces pèsent sur notre patrimoine? Quelles sont les plus fréquentes?	 Statistiques et cartes Aperçu statistique de la conservation du patrimoine mondial depuis 1979, avec visualisation géographique
 États parties et biens Trouvez tous les sites dont l'état de conservation a été examiné par le Comité du patrimoine mondial	 Outils utiles et notes de conseil Compilation d'outils utiles et de notes d'orientation visant à améliorer la conservation du patrimoine	 Partenaires Découvrez tous ceux qui participent avec nous à la protection de notre patrimoine et à assurer son suivi

With the support of the
Government of Flanders



la Ciencia y la Cultura

5.3 Questions / Discussion sur les Questions post-Inscription

Session d'orientation pour les membres du Comité

4. Propositions d'inscription

Session d'orientation pour les membres du Comité

4.1 Propositions d'inscription pour 2015

Session d'orientation pour les membres du Comité

4.1 Propositions d'inscription pour 2015

Propositions d'inscription pour examen à la 39e session du Comité

27 février 2015 – date butoir de réception des informations supplémentaires

Début mars 2015 – Organisations consultatives – Deuxième panel

Fin avril 2015 – recommandations des Organisations consultatives

Session d'orientation pour les membres du Comité

4.1 Propositions d'inscription pour 2015

- **Propositions d'inscription pour examen à la 39e session du Comité**

vendredi 15 mai 2015 – 1er DISPATCH des documents

mi- mai 2015 - Organisations consultatives
recommandations Addendum

vendredi 29 mai 2015 – 2e DISPATCH des documents

Session d'orientation pour les membres du Comité

4.1 Propositions d'inscription pour 2015

Propositions d'inscription pour examen à la 39e session du Comité

vendredi 12 juin 2015 (18h00 Paris) - date butoir de réception des lettres d'erreurs factuelles (format – Annexe 12 des *Orientations*)

28 juin – 8 juillet 2015 39e session du Comité

Session d'orientation pour les membres du Comité

4.1 Propositions d'inscription pour 2015

Propositions d'inscription pour examen à la 39e session du Comité

Total de 38 propositions d'inscription : 32 culturelles, 5 naturelles, 1 mixte

Distribution régionale

AFRIQUE 3

ETATS ARABES 3

ASIE-PACIFIQUE 10

EUROPE / AMERIQUE DU NORD 19

AMERIQUE LATINE / CARAIBES 3

Session d'orientation pour les membres du Comité

4.1 Propositions d'inscription pour 2015

<http://whc.unesco.org/fr/sessions/39COM>

The screenshot shows the UNESCO World Heritage Centre website. The main navigation bar includes 'News & Events', 'The List', 'About World Heritage', 'Activities', 'Publications', 'Partnerships', and 'Resources'. The current page is titled '39th session of the Committee' and has three tabs: 'Description', 'Documents', and 'Nominations'. A blue arrow points to the 'Nominations' tab. Below the tabs, there is a section for 'Nominations proposed for review in 2015' with a summary table and a list of nominations.

Result	Proposed for Review	Extensions	Inscribed	Withdrawn	Emergency
38	4	0	0	0	0

Year: 2015

State Party	Name of Property	Dossier	Actual Date Received	Criteria Proposed
Nominations Proposed for Review (34)				
Austria	Hall in Tirol – The Mint	1489	30/01/2014	(i)(ii)(iv)
China	Tusi Sites	1474	27/01/2014	(ii)(iii)(vi)

4.2 Processus d'évaluation par l'UICN

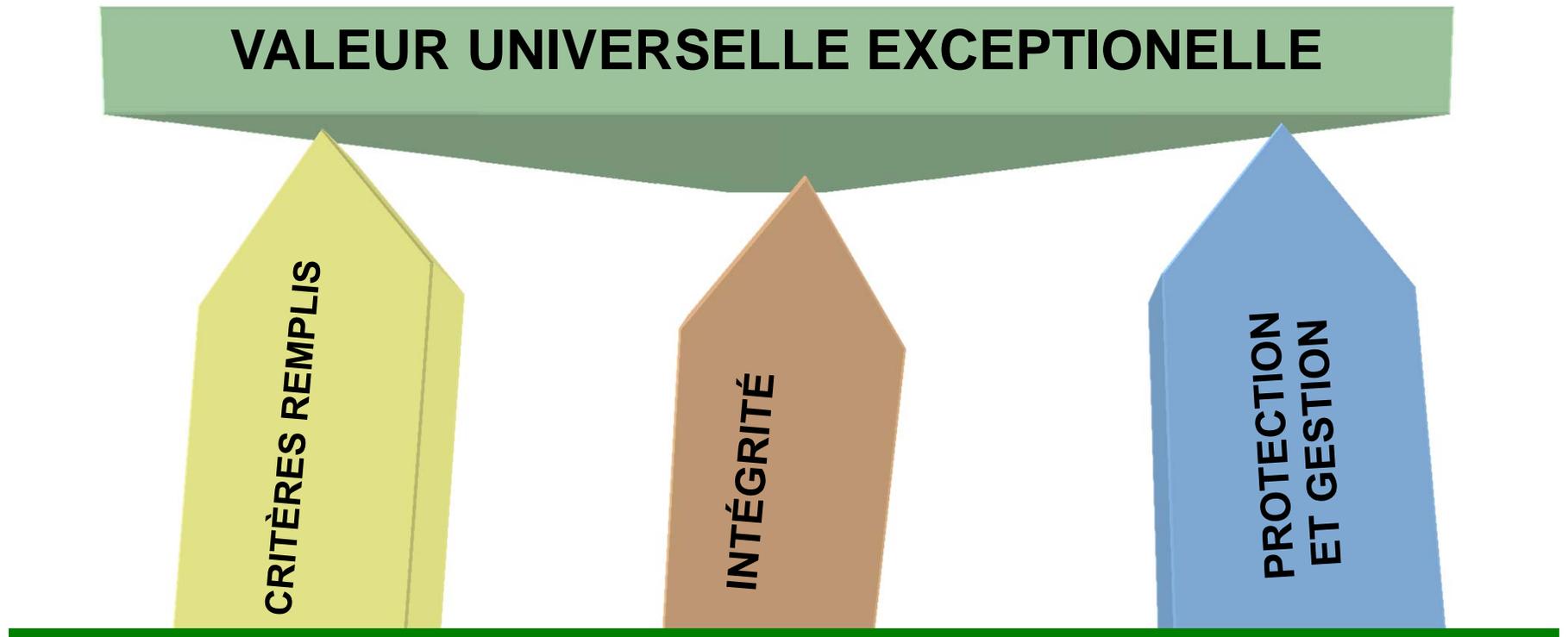
Session d'orientation pour les membres du Comité



Evaluations des nouvelles propositions d'inscription de biens naturels et mixtes du patrimoine mondial

janvier 2015

Les 3 piliers du concept de Valeur Universelle Exceptionnelle (biens naturels)



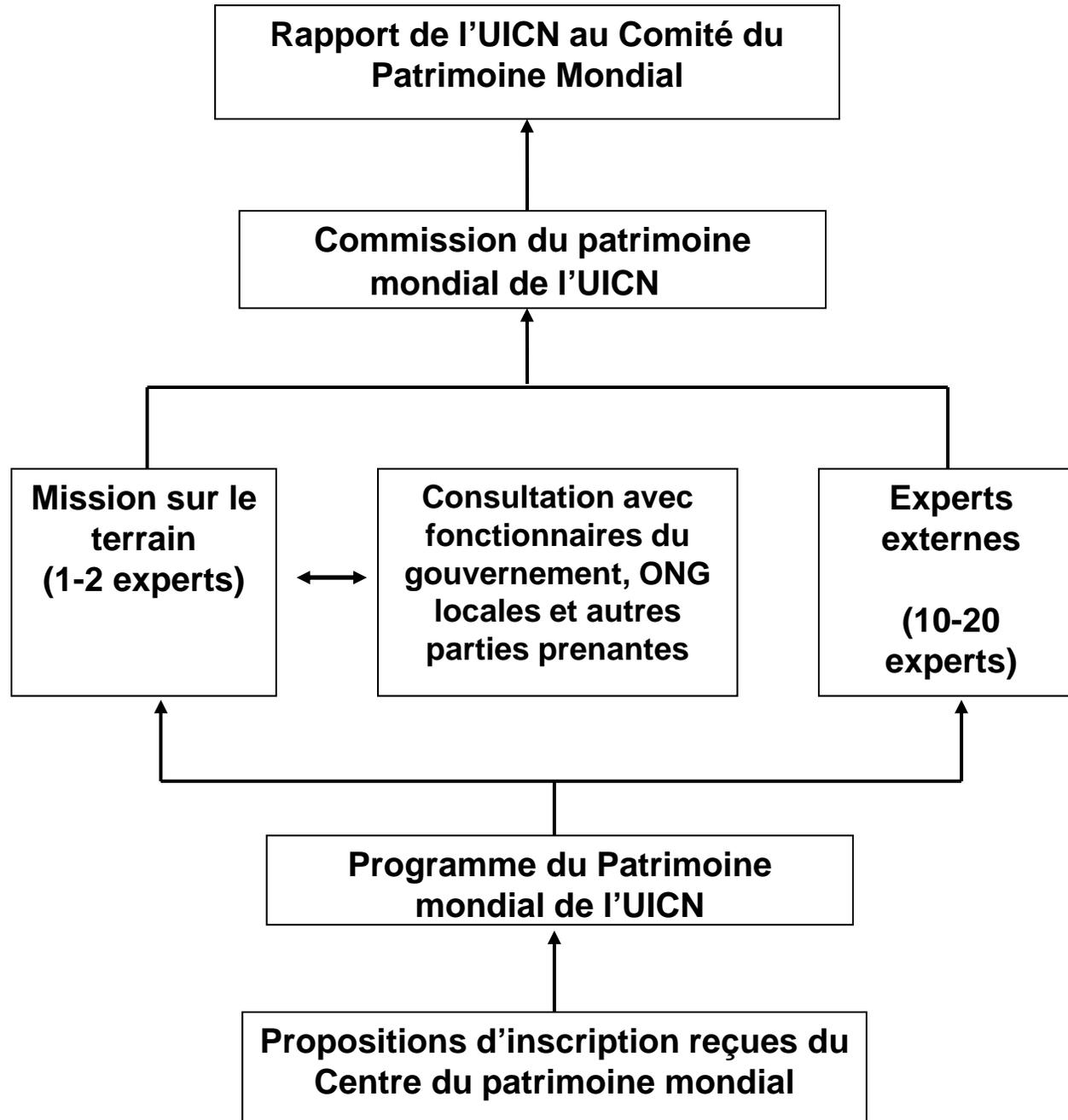
Orientations: Paragraphes 77 & 78

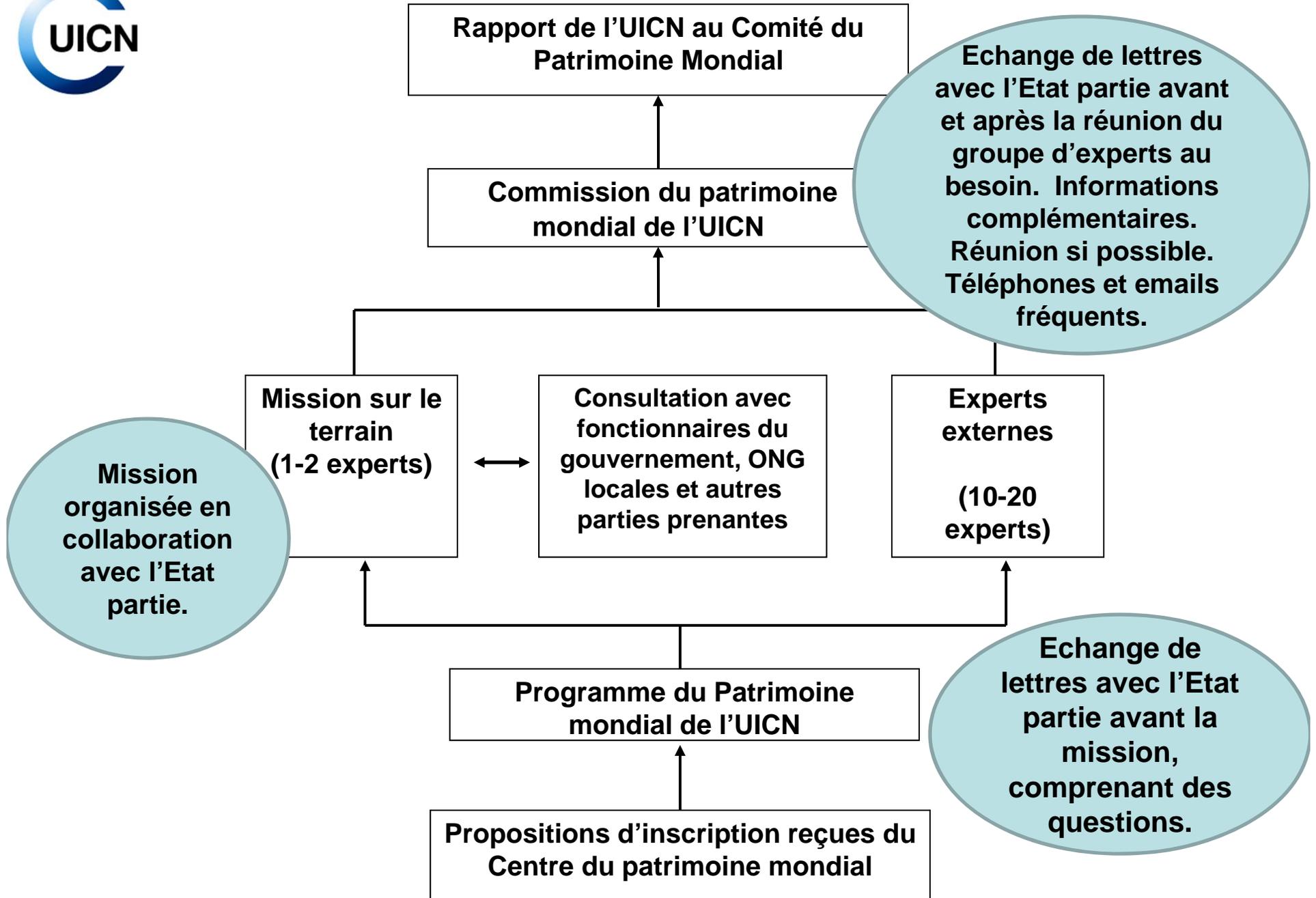


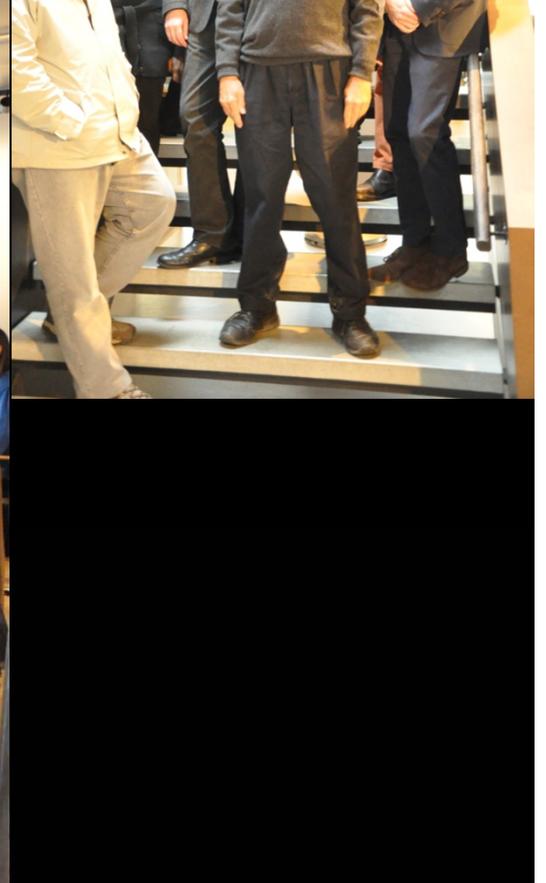
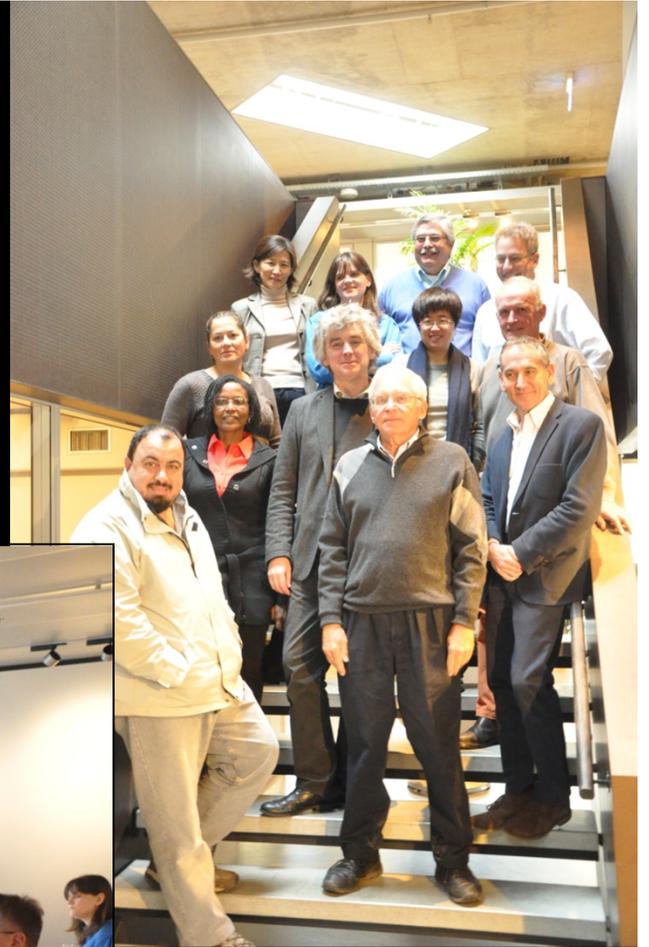
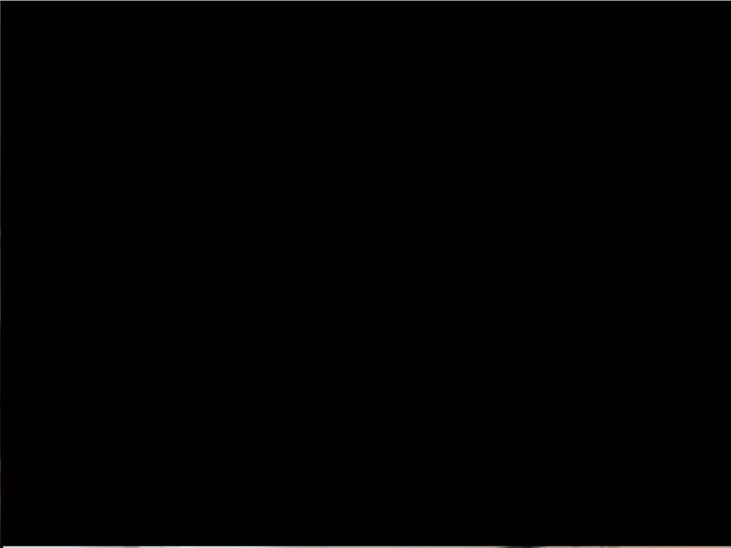
LES QUATRE PRINCIPES QUI GUIDENT LE PROCESSUS D'ÉVALUATION DE L'UICN

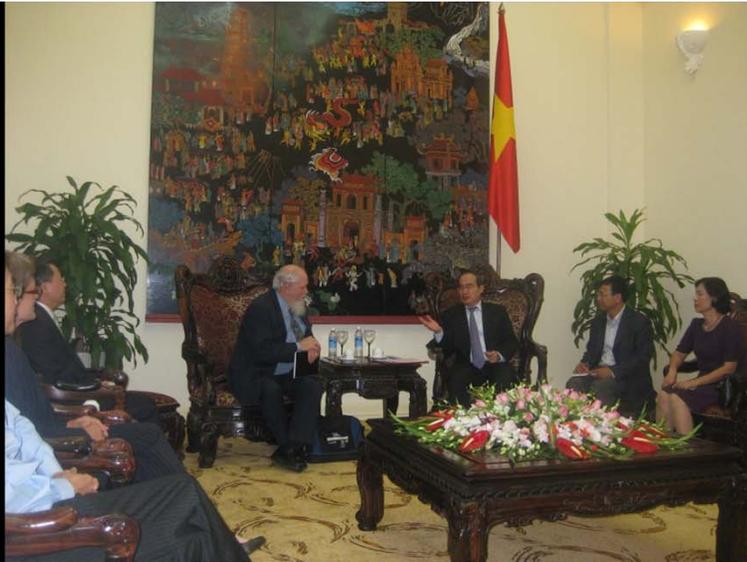
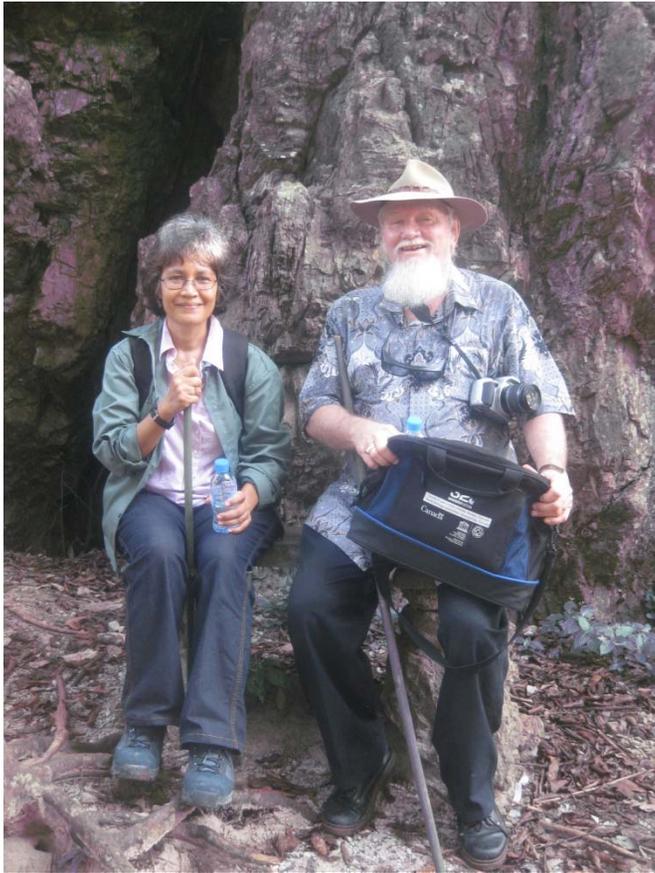
- les plus hauts degrés d'exigence d'appréciation basé sur des analyses de spécialistes indépendants et sur des inspections sur le terrain
- partenariat avec le Centre du patrimoine mondial, ICOMOS et ICCROM, et UNEP-WCMC
- promotion de biens du patrimoine mondial comme phares pour la conservation
- utilisation des réseaux spécialisés de l'UICN et des autres – y compris la Commission Mondiale pour les Aires Protégées, la Commission pour la survie des espèces ainsi que des nouveaux accords avec l'Union Internationale des Sciences Géologiques et l'Association Internationale des Géomorphologues







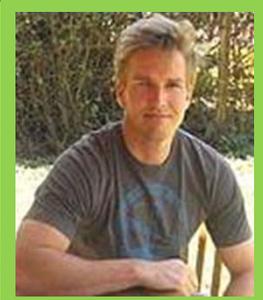








CMAP
COMMISSION MONDIALE
DES AIRES PROTÉGÉES



**Membres, commissions,
partenaires**



Andrea Strauss and Tim Badman (Eds)

Enhancing the IUCN World Heritage Programme

Proceedings of the Expert Workshop



to be published in:
BfN-Skripten
2013



World Heritage: Thinking Ahead ... Taking Action

IUCN's response to the conclusions of the meeting on 'The World Heritage Convention: Thinking Ahead' between the Director-General of UNESCO, States Parties to the World Heritage Convention and the Advisory Bodies to the World Heritage Committee

Held on 2nd and 3rd October 2012, UNESCO HQ, Paris
IUCN response dated: 10 June 2013

The Director-General of UNESCO convened a two-day brainstorming meeting titled "Thinking Ahead", on the occasion of the 40th anniversary of the World Heritage Convention. IUCN's Director General and Director, World Heritage Programme participated in this meeting.

IUCN welcomes the initiative of the Director General of UNESCO and the report of the meeting issued subsequently by UNESCO. Below IUCN notes its response to each of the conclusions of the meeting. We also note in Annex 1 IUCN's original submission to the meeting.

1. Tentative Lists:

1.1 Meeting Conclusion: The Advisory Bodies should be engaged with the States Parties in the very first step of the nomination process i.e. in the preparation and assessment of Tentative Lists, and their regional harmonisation. This would ensure that only those sites that have the potential to meet the criteria for outstanding universal value, and contribute to filling the gaps on the World Heritage List are added to national tentative lists.

IUCN agrees with this conclusion. Along with many recommendations, we consider this implies the need for a more collaborative relationship between IUCN and States Parties. As a first step to make this proposal operational IUCN would welcome approaches from interested States Parties to request input to their Tentative Lists. We consider that regional workshops between States Parties and Advisory Bodies to focus on defining and prioritising Tentative Lists would be a practical means to address this request. We also consider additional guidance on Tentative Lists, translated into regional languages, and some case study examples with interested States Parties would be valuable. Regarding the final sentence, we note that the expectation that new sites fill gaps is a secondary consideration to the principal need to focus on sites that are of Outstanding Universal Value.

1.2 Meeting Conclusion: Tentative Lists that have been developed through such a rigorous screening process could be considered for some form of recognition, perhaps through a re-branding of the term "Tentative List" into "national inventory of significant/potential World Heritage sites" or as the "World Heritage candidate list".

IUCN partly agrees with this conclusion. The caveat is that unless the Tentative List itself is of high quality, the branding of the List will not necessarily address any major issues. We agree that Tentative List is a terminology that could be improved, but care is needed to ensure that the nature of this list remains clear and unambiguous.

IUCN also considers that the identification of Tentative Lists also needs to be better linked to the identification of areas seeking other UNESCO or other international recognition. A key point regarding all upstream measures is that they should not prejudice the evaluation processes and the rigorous cases within the Operations Guidelines.



© Our Place, used with thanks.



La biodiversité terrestre et la Liste du patrimoine mondial

Identifier les grandes lacunes dans le réseau du patrimoine mondial naturel et les sites candidats qui pourraient y être intégrés



Étude sur l'application du Critère VII:

Réflexion sur les phénomènes naturels remarquables et la beauté naturelle exceptionnelle dans le cadre de la Convention du patrimoine mondial

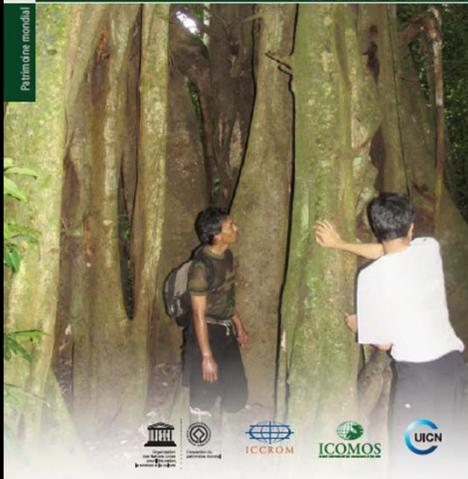


Étude du Patrimoine mondial No 10



Patrimoine mondial Manuel de référence

GÉRER LE PATRIMOINE MONDIAL NATUREL



Landscape Interfaces: World Heritage Cultural Landscapes and IUCN Protected Areas

A study exploring the relationships between World Heritage cultural landscapes and IUCN protected area management categories





UICN
CONGRÈS
MONDIAL DES PARCS
SYDNEY 2014

Des parcs, la planète et nous

Des Solutions Sources d'Inspiration

12 – 19 Novembre, 2013

4.3 Processus d'évaluation par l'ICOMOS

Session d'orientation pour les membres du Comité

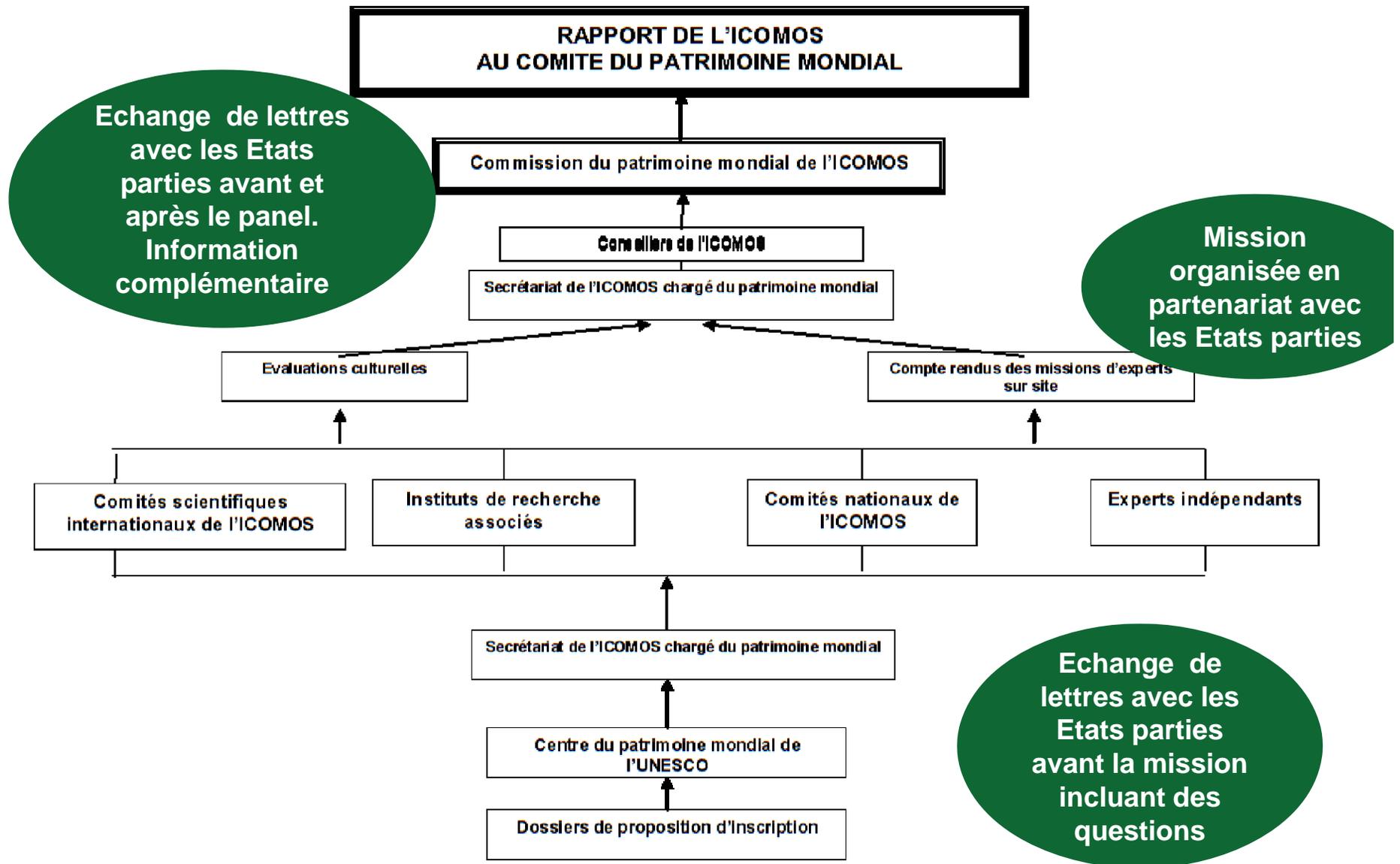
Procédure d'évaluation de l'ICOMOS des biens proposés pour inscription sur la Liste du patrimoine mondial

Session d'orientation pour les membres du Comité
Paris, janvier 2015

ICOMOS



Procédure d'évaluation ICOMOS

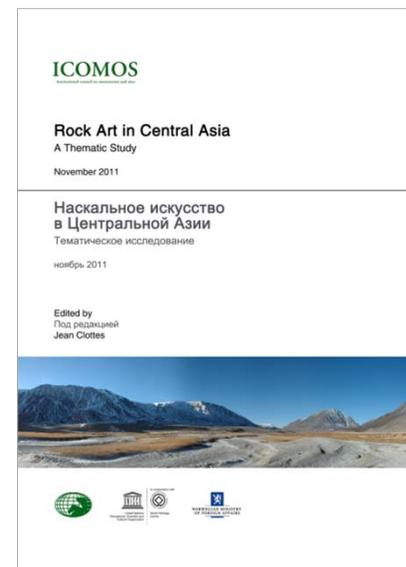
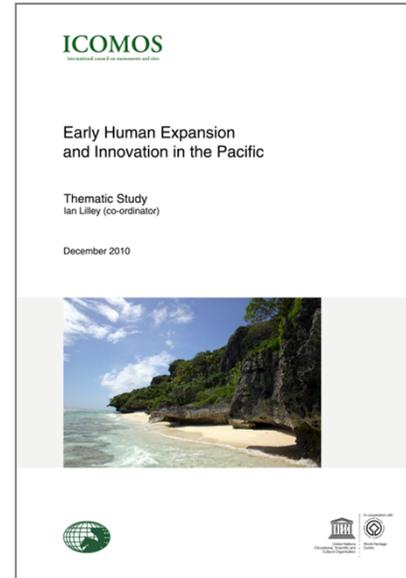
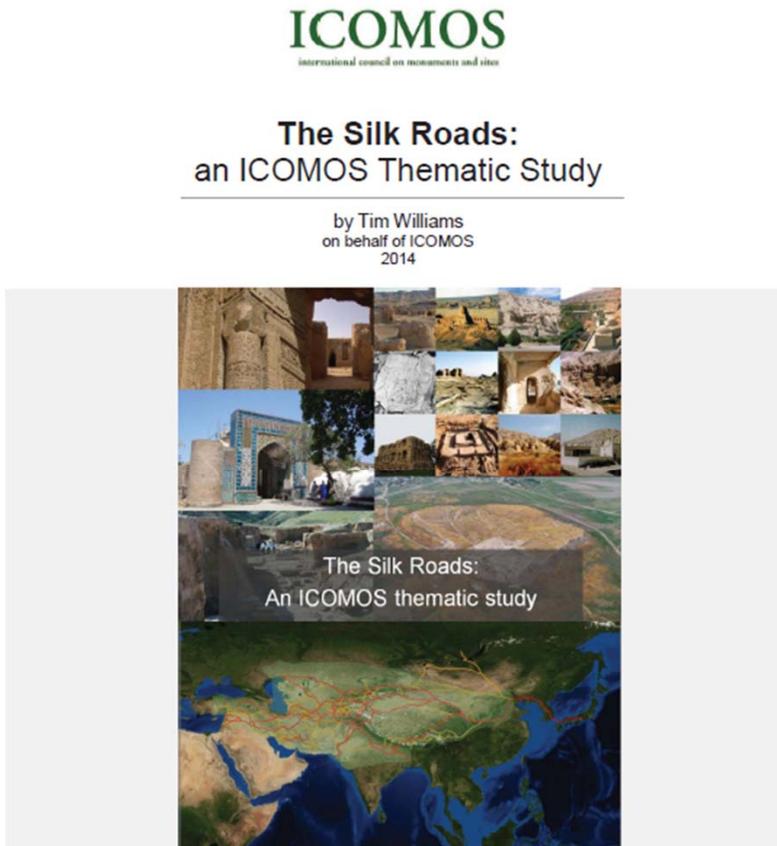


Procédure d'évaluation ICOMOS

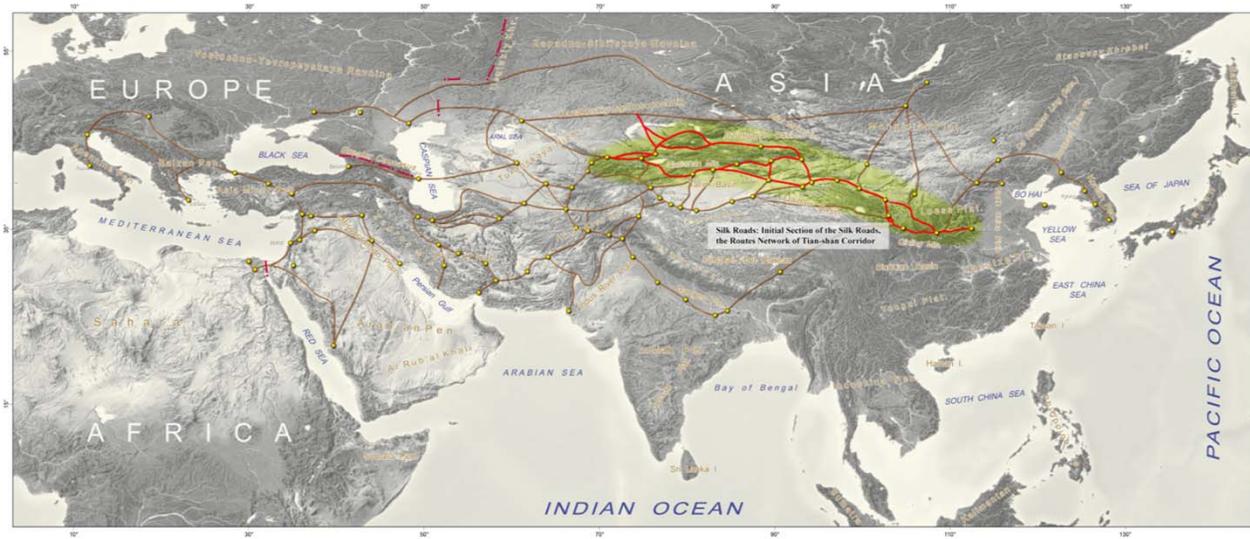








Propositions d'inscription en série et transfrontalières



Procédure d'évaluation ICOMOS



4.4 Questions / Discussion sur les propositions d'inscription

Session d'orientation pour les membres du Comité

6. Session finale

Session d'orientation pour les membres du Comité